



PROCES VERBAL

Séance ordinaire du 04 mars 2026

Date convocation :
25 février 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Nombre de conseillers
présents 12

Tous les membres présents : Durand Laurent, Nevet-Mouttet Amélie, Chabaud Bernard, Jouvry Olivier, Bonfils Frédéric, Alexis Rosy, Chave Natalia, Bayle Corinne, Chaniet Olivier, Maillet Edwin, Vranckx Michèle, Fournier François, sauf Mounier Chantal ayant donné procuration à Chabaud Bernard.

Absent non excusé : Corralès Stéphanie
Président de séance : Durand Laurent
Secrétaire de Séance : Jouvry Olivier

Le Maire ouvre la séance à 18h30. Après demande de lecture du PV précédent (18/02/2026) que le Conseil décline, le Maire fait l'appel et donne l'ordre du jour.

1.Objet : Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 Commune et Assainissement-Délibération N°2026 D 07

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Roaix a opté pour un déploiement du CFU au 1er janvier 2025. Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de "rendus de comptes".

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L,1612,12 du code général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

L'assemblée est invitée à désigner un Président de séance pour le vote des CFU 2025 du budget principal et du budget annexe Assainissement, conformément à l'article L,2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Nevet-Mouttet Amélie en sa qualité de 1ère Adjointe.

Madame Nevet-Mouttet Amélie, 1ère adjointe, présidente de séance provisoire, soumet à l'assemblée délibérante les CFU du budget principal et du budget annexe 2025 dressés par Mr le Maire et la comptable de la collectivité.

Ces CFU font ressortir les résultats suivants :

COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE 2025(budget principal)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		367 275,52		380 236,59		747 512,11
Opérations de l'exercice	546 409.79	567 708,62	630 157,45	247 684.41	1 176 567.24	815 393.03
TOTAUX	546 409.79	934 984,14	630 157,45	627 921.00	1 176 567.24	1 562 905.14
Résultat de clôture		388 574.35	2 236.45			386 337,90
Restes à réaliser			232 199,59	96 542,86	232 199,59	96 542,86
TOTAUX CUMULES	546 409.79	934 984,14	862 357,04	724 463.86	1 408 766.83	1 659 448.00
Résultats définitifs		388 574.35	137 893.18			250 681,17

COMPTE FINANCIER UNIQUE ASSAINISSEMENT 2025(Budget annexe)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		45 250,81		8 796,62		54 047,43
Opérations de l'exercice	39 703,60	96 805,01	80 462,82	51 270,64	120 166,42	148 075,65
TOTAUX	39 703,60	142 055,82	80 462,82	60 067,26	120 166,42	202 123,08
Résultat de clôture		102 352,22	20 395,56			81 956,66
Restes à réaliser			80 380,00	30 000,00	80 380,00	30 000,00
TOTAUX CUMULES	39 703,60	142 055,82	160 842,82	90 067,26	200 546,42	232 123,08
Résultats définitifs		102 352,22	70 775,56			31 576,66

Après présentation des CFU 2025 du budget principal et du budget annexe Assainissement, Mr le Maire DURAND Laurent, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de les voter.

Madame Nevet-Mouttet, 1ère Adjointe, invite l'Assemblée à se prononcer sur ces CFU 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- 1°) Approuve à 12 voix pour et 1 abstention le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal,
- 2°) Approuve à 12 voix pour et 1 abstention le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe Assainissement,
- 3°) Charge Mr le Maire de signer les pièces afférentes.

1.Objet : Budget Commune-Affectation du résultat 2025-Délibération N°2026 D 08

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2025 présenté par Madame Nevet-Mouttet Amélie et dressé par Monsieur le Maire et la Comptable de la Commune,

Vu les listes des RAR 2025 sections dépense et recette d'investissement qui seront repris au budget 2026 (jointes à la présente délibération),

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter	388 574.35
Résultat de l'exercice A : Recettes – dépenses	21 298.83
Excédent de fonctionnement reporté	367 275.52

Solde d'exécution de l'investissement	-2 236.45
Solde d'exécution de l'exercice D : Recette-Dépenses	-382 473.04
Résultat antérieur	380 236.59
Solde des restes à réaliser	-135 656.73

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Maire
DELIBERE ET DECIDE à 13 voix pour

Article 1 : d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de l'investissement	137 893.18
Affectation complémentaire en réserve	0
Report excédentaire en fonctionnement	250 681.17

3.Objet : Budget Assainissement-Affectation du résultat 2025-Délibération N°2026 D 09

Après avoir entendu le Compte Financier Unique 2025 présenté par Madame Nevet-Mouttet Amélie et dressé par Monsieur le Maire et la Comptable de la Commune,
Vu les listes des RAR 2025 sections dépense et recette d'investissement qui seront repris au budget 2026 (jointes à la présente délibération),
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter	102 352.22
Résultat de l'exercice A : Recettes – dépenses	57 101.41
Excédent de fonctionnement reporté	45 250.81

Solde d'exécution de l'investissement	-20 395.56
Solde d'exécution de l'exercice D : Recette-Dépenses	-29 192.18
Résultat antérieur	8 796.62
Solde des restes à réaliser	-50 380.00

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Maire

DELIBERE ET DECIDE à 13 voix pour

Article 1 : d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de l'investissement	70 775.56
Affectation complémentaire en réserve	0
Report excédentaire en fonctionnement	31 576.66

4.Objet : Approbation Budgets Primitifs 2026 M 57 Commune/M 49 Assainissement-Délibération N°2026 D 10

La séance continuant, Monsieur le Maire demande à son 1^{er} Adjoint de présenter les budgets primitifs 2026 qui s'équilibrent en dépenses et recettes comme suit :

Pour la commune :

Fonctionnement		
<u>DEPENSES</u>		
011	Charges générales	318 733.78
012	Charges de personnel	282 000.00
014	Atténuation de produits	17 500.00
65	Autres charges de gestion	93 009.22
66	Charges financières	20 000.00
68	Dotations aux provisions	100.00
023	Virement à l'investissement	128 668.73
042	Opérations de transfert	<u>7 042.77</u>
Total		867 054.50

<u>RECETTES</u>		
002	Excédent 2026	250 681.17
013	Atténuation de charges	55 404.00
70	Produits du domaine	23 945.00
73	Impôts et taxes	115 805.00
74	Dotations & participations	37 533.00
75	Autres produits de gestion	24 020.00
76	Produits financiers	8.00
731	Fiscalité locale	359 618.00
78	Reprise sur provision	<u>40.33</u>
Total		867 054.50

Investissement		
<u>DEPENSES</u>		
1641	Emprunts et cautions	30 500.00
90	Voirie	45 010.00
115	Travaux Achats divers	30 000.00
Op 29	Géoréférencement EP	40 000.00
Op 28	Restauration lavoir	53 000.00
Op25	Local-buvette Place Verdun	21 000.00
Op 27	Rénovation immeuble village	121 000.00
041	Opérations patrimoniales	18 138.79
001	Solde d'exécution négati	2 236.45
RAR 2025		<u>232 199.59</u>
Total		593 084.83

<u>RECETTES</u>		
041	Op patrimoniales	18 138.79
10222	FC TVA	60 773.50
10226	Taxe Aménagement	2 527.54
13	Subventions d'investissement	141 497.46
1068	Excédents de fct capitalisés	137 893.18
021	Virement du Fonctionnement	128 668.73
040	Amortissements	7 042.77
RAR 2025		<u>96 542.86</u>
Total		593 084.83

POUR L'ASSAINISSEMENT:**Fonctionnement**DEPENSES

011	Charges générales	16 642.11
012	Charges de personnel	1 000.00
66	Charges financières	4 385.00
68	Dotations aux prov	54.00
023	Vrt à l'investissement	42 862.66
042	Opérations ordre	32 951.02
65	Charges de gestion courante	20.00
Total		97 914.79

RECETTES

70	Produits du Domaine	49 996.00
78	Reprises sur provisions	54.00
042	Opérations ordre	16 288.13
002	Résultat reporté	31 576.66

Total **97 914.79**

InvestissementDEPENSES

16	Emprunts et cautions	53 650.00
15	Travaux annexes	25 776.55
040	Opérations d'ordre	16 288.13
041	Opérations patrimoniales	5 650.00
001	Solde exécution négatif	20 395.56
	RAR 2025	80 380.00
Total		202 140.24

RECETTES

13	Subventions	19 901.00
021	virement section exploitation	42 862.66
040	Op ordre	32 951.02
041	Opération patrimoniales	5 650.00
1068	Autres réserves	70 775.56
	RAR 2025	30 000.00

Total **202 140.24**

Le Maire précise au Conseil, pour le budget 2026 assainissement, que l'article 747/042 « Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice » qui remplace l'article 777/042 précédemment utilisé, provoque une anomalie nationale liée à TOTEM.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur ces budgets.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Maire,

DELIBERE ET DECIDE à 13 voix pour :

Article 1 : d'approuver les budgets primitifs 2026 de la commune et de l'assainissement tels que présentés ci-dessus.

Questions diverses :

- La taille des arbres se poursuit à l'école.
- Un comptage de la circulation routière effectué par le Département est prévu en sortie de village (direction Vaison-la-Romaine).

FIN DE SEANCE : 19h18

Le Maire

DURAND Laurent

Le secrétaire de séance